



PRANGINS

I N F O



© Glenn Michel



Dominique-Ella CHRISTIN
Syndique

2006-2026 – Au revoir et merci à tous

À l'heure de quitter mes fonctions politiques, je souhaite avant tout exprimer ma reconnaissance aux pranginois qui m'ont accordé leur confiance et élue au Conseil communal en 2006, puis à la Municipalité dès 2009. En 2021, ce fut aussi un très grand honneur d'être élue première femme Syndique. Députée Vert'libérale au Grand Conseil pendant 10 ans, j'ai d'ailleurs choisi en 2022 de concentrer mon engagement politique sur la syndiculture.

Profondément attachée à notre magnifique village, je mesure le bonheur que cela a été de siéger durant 17 années au sein de son Exécutif. S'engager en Municipalité, c'est projeter ensemble une vision d'avenir pour Prangins, puis passer à l'action afin de faire avancer et idéalement voir se concrétiser les projets qui en découlent. Mener cette politique de proximité, qui comprend le travail en équipe avec le collège municipal, les échanges quotidiens

avec les collaborateurs, le dialogue avec les conseillers communaux et le contact avec la population, m'a apporté énormément de satisfactions.

J'ai exercé mes fonctions passionnément, en m'investissant dans les dossiers, et ai eu la chance de pouvoir apporter successivement ma contribution dans trois domaines qui me tiennent à cœur. Aujourd'hui je suis heureuse car Prangins mène une politique familiale généreuse afin de faciliter la vie des familles, poursuit une politique ambitieuse en faveur du climat et de la biodiversité et privilégie une politique urbanistique qualitative qui valorise son patrimoine exceptionnel et concilie sa croissance démographique avec la préservation d'une identité villageoise et d'un centre animé au service de la qualité de vie de ses habitants.

Ainsi c'est sereine que je vous dis au revoir et merci à tous !

Bilan de législature 2021-2026 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2026

Une législature au service d'un village engagé, vivant et ouvert

La Municipalité tire un bilan très positif de son action

A l'heure de dresser le bilan de cette législature, la Municipalité vous présente, dans cette édition du Prangins Info, les orientations qui ont guidé son engagement et les projets en cours de réalisation ou menés à bien durant les 5 dernières années.

Dès le début de la législature, l'équipe municipale a défini sa vision au service d'un village engagé, vivant et ouvert. Les objectifs et projets pour la commune, visant à préserver et améliorer la qualité de vie des pranginois, ont été déployés dans cette perspective. La Municipalité a eu à cœur de travailler ensemble, élus, administration et citoyens, pour concrétiser cette vision. L'action de la Municipalité s'est aussi inscrite dans le cadre d'une collaboration fructueuse avec nos partenaires à l'échelle intercommunale et cantonale et dans la continuité de ce qui avait été entamé par la Municipalité précédente.

Cette législature est :

- forte d'un peu plus de 20 millions d'investissements dans des projets qui répondent aux besoins d'une population de près de 4'400 habitants,
- riche en planifications et stratégies globales qui accompagnent le développement de projets,

- prolifique en révision de règlements, un grand nombre d'entres eux étaient obsolètes,
- de transition à de nouveau processus administratifs,
- engagée en faveur de la culture,
- à l'écoute des pranginois, axée sur l'information, les rencontres et les échanges.

Ainsi la Municipalité tire un bilan très positif de son action, et clôt la législature avec satisfaction.

Elle remercie le Conseil communal qui a accepté la plupart des projets proposés par la Municipalité et ainsi largement contribué à ce bilan positif.

Elle remercie également l'ensemble des collaborateurs de l'administration communale, composée de 10 services et 70 collaborateurs fixes et auxiliaires, pour leur investissement sans faille au service de notre commune et de ses habitants. Sans leurs compétences et leur énergie, aussi bien au quotidien que pour des projets spécifiques, les actions menées durant cette législature n'auraient pas vu le jour.



Municipalité de Prangins - De gauche à droite: M. Kaiser (Secrétaire municipal) et la Municipalité, M. Bettems, Mme Durgnat-Lévi, Mme Christin (Syndique), M. Diakoff et M. de Wolff

Une législature forte de 20 millions d'investissements

Durant cette législature 2021-2026, des investissements aux sommes importantes ont été consentis. Parmi ceux-ci, on peut relever les six projets suivants qui représentent environ 18 millions:

- La requalification de la route suisse en localité, un projet d'agglomération en faveur de la mobilité douce et de la réduction des nuisances sonores, pour près de 4.3 millions (avant déduction des subventions de la Confédération et du Canton soit 50% de ce montant)
- La construction d'un bâtiment abritant une crèche et un espace d'accueil parascolaire, notamment pour les repas des élèves de 6 à 8 ans à midi, afin de faciliter la vie des familles et de consolider la journée continue de l'écolier, pour près de 4.2 millions
- La création d'un collecteur sous la route suisse pour rediriger nos eaux usées vers la station d'épuration des eaux usées (STEP) de Nyon, notre STEP pranginoise étant obsolète, pour près de 3 millions
- L'achat du bâtiment patrimonial abritant le Café des Alpes et deux appartements afin de garantir que cet établissement public emblématique reste un lieu de vie ouvert à tous, contribuant à ce que le cœur du village reste un lieu vivant et attractif, pour 2.5 millions (patrimoine financier)
- La transformation du terrain de football engazonné en terrain de football synthétique pour renforcer les activités sportives et soutenir la richesse du tissu associatif local, pour plus de 2.1 millions
- La création d'un collecteur des eaux de pluie ou de ruissellement sous le château, permettant d'éviter les problématiques en cas de fortes pluies, pour près de 2 millions

D'autres projets d'investissements aux montants nettement plus modestes comme l'aménagement d'un jardin-forêt à l'école des Morettes, les travaux de dragage du port, la réfection de la route de Curson, les travaux d'optimisation des vestiaires du Football

Club de Prangins (restent à réaliser) ou l'étude en vue de travaux d'assainissement énergétique du bâtiment du collège de la Combe, ont également été consentis. Ainsi, le montant total des dépenses d'investissements associées au plan des projets/préavis pour la législature 2021-2026, dépenses votées, financées par l'impôt ou par les taxes affectées, s'élève à la fin juin 2026 à un peu plus de 20 millions.

Une législature riche en planifications et stratégies globales

Durant cette législature 2021-2026, de nombreuses planifications et stratégies globales ont été élaborées. Elles accompagnent le développement de projets pour la commune et ses habitants. Ces planifications et stratégies ont déjà été mise en œuvre partiellement ou complètement durant la législature:

- Plan climat pranginois 2024-2028
- Concept énergétique territorial (CET)
- Planification de la mobilité: zones à vitesse modérée & catalogue de mesures en faveur de la mobilité douce
- Stratégie globale des espaces verts en faveur de la biodiversité
- Stratégie globale de gestion de l'éclairage public
- Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux
- Programme de modernisation du port des Abériaux
- Etat des lieux – inventaires des nicheurs en bâtiment et plan d'action de préservation et de renforcement de ces espèces
- Investigation de la valeur du patrimoine naturel et paysager
- Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités Economiques (SRGZA) (sous la houlette de l'association intercommunale Région de Nyon)



Pour découvrir ces documents:



Bâtiment de la nouvelle crèche et espaces d'accueil parascolaire

Une législature prolifique en révision de ses règlements

Durant cette législature 2021-2026, pas moins de 14 règlements ont été révisés par la Municipalité. L'examen de ces nouveaux règlements a ensuite demandé beaucoup d'investissement de la part des commissions du Conseil communal, qui lors de leurs travaux, peuvent proposer de les édicter.

- Règlement communal sur l'évacuation et de l'épuration des eaux
- Règlement concernant l'usage du domaine public
- Règlement général de Police de la Commune de Prangins
- Règlement du personnel communal
- Règlement du Conseil communal
- Règlement et Tarifs des émoluments du Contrôle des habitants de la Commune de Prangins
- Règlement de la taxe de séjour et de la taxe sur les résidences secondaires (règlement type développé par l'association intercommunale Région de Nyon)
- Révision et fusion du Règlement communal relatif à la taxe communale liée à la distribution de l'électricité pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables et du Règlement communal relatif au fonds communal efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables
- Règlement sur l'attribution de subventions relatives à l'encouragement d'initiatives privées en faveur de la nature et de la biodiversité
- Règlement sur l'attribution de subventions pour l'accueil parascolaire des élèves primaires et secondaires
- Règlement pour l'attribution de subventions en matière de transports publics pour les jeunes en formation et les seniors
- Règlement sur l'attribution de subventions pour les sportifs Pranginois
- Adoption du Plan d'affectation communal (PACom). Le PACom est composé d'un plan de zones et d'un règlement

et

- Règlement sur la protection du patrimoine arboré, qui a été déposé sur le bureau du Conseil mais sera traité lors de la prochaine législature

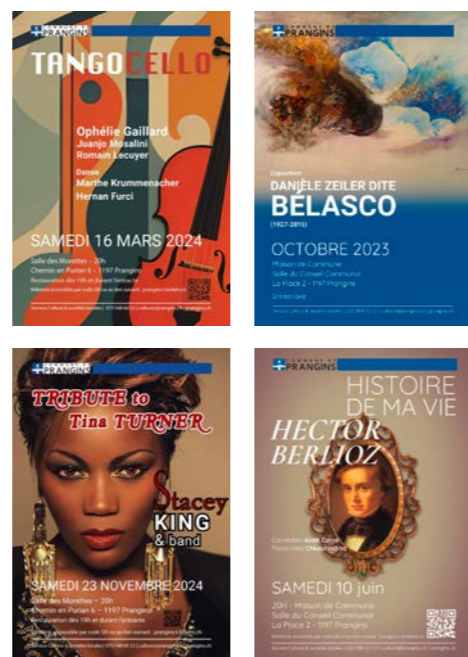
Une législature de transition à de nouveaux processus administratifs

Durant cette législature 2021-2026, deux changements importants dans les processus administratifs de la commune ont eu lieu.

- La migration du parc informatique du prestataire Infolog vers un nouveau gestionnaire Network Corner
- Le passage à un nouveau modèle comptable harmonisé de deuxième génération « MCH2 » qui comporte un nouveau plan comptable et des recommandations pour la comptabilisation.

Une législature engagée en faveur de la culture

Durant cette législature 2021-2026, la Municipalité a proposé une programmation d'événements et spectacles de grande qualité et diversité, alternant musique de chambre, jazz et comédies, avec beaucoup de succès, faisant salle pleine à chacun des près de 20 événements qui ont eu lieu durant la législature. La Municipalité a également, par une collaboration étroite et un soutien très actif, conforté la présence du festival Prangins Baroque.



Une législature à l'écoute des pranginois, axée sur l'information, les rencontres et les échanges

Durant cette législature 2021-2026, la Municipalité a accompagné son action d'informations régulières et de nombreuses rencontres et échanges avec la population

- 39 tout-ménage pour informer la population sur les activités de la Commune
- Informations régulières sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Lettre d'information municipale, Prangins Info, distribué 2 fois par année
- Présentations à la population: prévention criminalité, initiation aux premiers secours, soirées proches aidants, subventions climat et biodiversité, plan d'affectation communal, etc.



- Démarches participatives: ateliers Plan d'affectation communal, ateliers élaboration du plan lumière, défi climat, jardin-forêt
- Six manifestations annuelles de rencontres et d'échanges: apéritif du 1er août, nouveaux habitants, nouveaux citoyens et naturalisés, jeunes retraités, repas des aînés, apéritif de Noël autour de la fenêtre de l'Avant
- Manifestations ponctuelles de rencontre et d'échanges: expositions de bilan de mi-législature et de fin de législature, Inauguration du pont de la Redoute, Inauguration du bâtiment de la crèche et de l'UAPE
- Rencontres et échanges réguliers lors de ses séances hebdomadaires de la Municipalité avec des mandataires, partenaires ou citoyens



Apéritif offert à la population du 1^{er} décembre 2025



Séance du Conseil communal

Exposition autour des 5 domaines d'actions du programme de législature 2021-2026

En avril 2024 puis en juin 2026, une exposition a permis aux pranginois de découvrir le bilan de mi-législature puis de fin de législature organisé autour des 5 domaines d'actions du programme de législature 2021-2026 de la Municipalité. Ces expositions ont remporté un vif succès. Les pranginois ont à cœur la qualité de vie exceptionnelle de notre village et s'intéressent à la politique de proximité menées par leurs Autorités. Nouvelle crèche et cantine scolaire, terrain de football synthétique, zones 30 km/h, centre d'animation, plan lumière...autant de sujets passionnants sur lesquels les 5 membres de l'Exécutif ont apprécié d'échanger avec vous lors des apéritifs-rencontres organisés autour de ces deux expositions. Découvrez ou redécouvrez dans les pages suivantes notre exposition de juin 2026.



1/ Bien-vivre ensemble: *Prangins partage*

Soutenir les échanges, développer les équipements favorisant un « vivre ensemble » harmonieux (famille, aînés, jeunesse), dynamiser notre politique culturelle et soutenir les activités sportives et la richesse du tissu associatif local



© Laurent Schmidt



© Laurent Schmidt

Inauguration crèche et cantine scolaire

Jardin-Forêt des Morettes



© Michel Perret



© Michel Perret

Transformation du terrain de football synthétique en cours

Centre d'animation ouvert en 2022

Etude de l'espace public des Abériaux



et Programme de modernisation du port



Bilan de législature 2021-2026

FAMILLES

CRÈCHE ET NOUVELLE CANTINE SCOLAIRE POUR LES 4 à 8 ANS

Ouverture d'une crèche et extension de l'UAPE (cantine scolaire) en 2025

PARASCOLAIRE

Elargissement de l'offre d'accueil pour les 8 à 12 ans

Introduction d'un camp d'été

ÉCOLES

Installation d'écrans numériques

Aménagement participatif d'un jardin-forêt didactique en faveur de la biodiversité

AÎNÉS

RENCONTRES: Manifestation apéritif jeunes retraités et repas des aînés, rencontres intergénérationnelles

JEUNESSE

CENTRE D'ANIMATION: Ouverture en 2022

TOUS

ATELIERS: Prévention criminalité, initiations aux premiers secours, soirées proches aidants, information sur l'électromobilité, ateliers sur le Plan d'affectation communal (PACom), marche exploratoire nocturne sur le thème de l'éclairage public et ateliers, jardin-forêt des Morettes

POLITIQUE CULTURELLE

Un programme présenté par la Municipalité plus riche et diversifié dès 2023

Prangins Baroque: collaboration étroite et soutien actif

ACTEURS ASSOCIATIFS

Soutien à l'augmentation du nombre de sociétés locales

SPORT

FOOTBALL CLUB DE PRANGINS

Réalisation en cours d'un terrain synthétique

Travaux d'optimisation des vestiaires au sous-sol du bâtiment des Abériaux acceptés

PORT

Travaux de dragage et entretien des digues effectués

Etude du programme de modernisation du port établie

AUTRES:

Introduction du « Sport pour tous » aux Morettes

ET ENCORE

Réfection du columbarium

Etude d'aménagement de l'espace public des Abériaux qui répond notamment aux demandes des associations sportives utilisatrices du site

2/ Energie et climat: Prangins s'adapte

Appliquer une action responsable face aux défis climatiques afin de diminuer les émissions de CO2 sur notre territoire, de s'adapter aux effets du changement climatique et de promouvoir la transition énergétique



Renouvellement du label cité de l'énergie



Bornes pour voitures électriques et véhicules mobility



Subventions pour les projets privés en faveur du climat

Bilan de législature 2021-2026

POLITIQUE CLIMATIQUE PRANGINOISE

Bilan de la mise en œuvre des 60 actions concrètes de la politique climatique 2019-2023 très positif
Renouvellement du label Cité de l'Énergie
Plan climat ambitieux pour la période 2024-2028. Dans ce cadre, élaboration et mise en œuvre d'un plan mobilité pour les collaborateurs (mesure n°29 du plan climat)

ASSAINISSEMENTS ÉNERGÉTIQUES DES BÂTIMENTS

Collège de la Combe: demande de crédit d'étude acceptée

CONCEPT ÉNERGÉTIQUE TERRITORIAL (CET)

Document de planification terminé, propose des pistes d'études de projets de chauffage à distance

CHAUFFAGE À DISTANCE

Etude de faisabilité en cours de réalisation

SUBVENTIONS POUR LES PROJETS PRIVÉS EN FAVEUR DU CLIMAT

Réévaluées chaque année pour répondre au mieux aux attentes des acteurs privés et conserver un caractère incitatif
Nouveau règlement communal sur l'attribution de subventions relatives à l'encouragement d'initiative privées en faveur de la nature et de la biodiversité

DÉFI CITOYEN POUR LE CLIMAT

Défi réalisé. Bilan carbone des participants a diminué

BORNES DE RECHARGE POUR VOITURES ÉLECTRIQUES ET VÉHICULES MOBILITY

Installées en 2024 – rythme d'utilisation élevé par la population pranginoise et les collaborateurs de la Commune

BILAN CARBONE DES ACTIVITÉS DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Accompagnement à la réduction de l'empreinte carbone des activités des collaborateurs de l'administration communale. Etude terminée



Au centre du village : la planification énergétique projette un éventuel chauffage à distance.

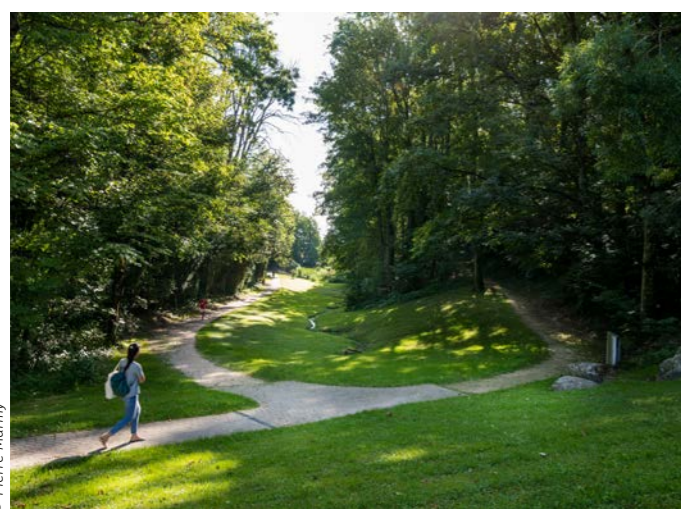
3/ Urbanisme qualitatif et économie de proximité: *Prangins s'engage*

Développer la commune avec équilibre en préservant la qualité de notre cadre de vie et de notre identité villageoise, privilégier un centre du village animé avec cafés, commerce et services, maintenir les entreprises sur notre territoire et favoriser les circuits courts



© Pierre Marmy

Plan d'affectation communal (PACom) adopté



© Pierre Marmy



© Marc Décosterd

Pérenniser l'activité du Café des Alpes

Bilan de législature 2021-2026

DÉVELOPPEMENT DE NOTRE COMMUNE

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACom, Ancien Plan Général d'Affectation)

Adoption du PACom par le Conseil communal en avril 2026

INVESTIGATION DE LA VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER

Document qui recense notamment les arbres remarquables de Prangins

PLAN LUMIÈRE

Deux ateliers participatifs avec la population pour élaborer le plan lumière qui est terminé. Stratégie globale de gestion de l'éclairage public développée pour réduire la pollution lumineuse et offrir une ambiance nocturne plus chaleureuse. Elle est graduellement mise en place

STRATÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

SRGZA développée par l'association Région de Nyon avec la participation de Prangins. Maintien en zone industrielle du secteur le long de la route de l'Etraz pour conserver la qualité et la richesse du tissu économique local

AÉRODROME DE PRANGINS

Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique a été revu avec la participation de Prangins. Suppression des trajectoires hélicoptères: protection du corridor biologique de la Promenthouse

CARACTÉRISTIQUES PATRIMONIALES & PAYSAGERES PRANGINOISES

Internalisation des tâches de police des constructions début 2024 renforce l'attention apportée à la préservation du patrimoine bâti, paysager et naturel

ANIMÉ ET LIEU DE SOCIABILITÉ

Passage du centre du village en zone de rencontre (20 km/h)

Achat du bâtiment patrimonial abritant le Café des Alpes pour pérenniser l'activité de cet établissement public emblématique du cœur historique de Prangins

MOBILIER URBAIN

Nouvelles décorations lumineuses pour le cœur du village lors des fêtes de fin d'année

TOURISME

TAXE RÉGIONALE

Nouveau règlement entré en vigueur en 2025, système géré par l'association intercommunale Région de Nyon

FILM ET CAPSULES SUR LA COMMUNE

Film « Bienvenue à Prangins » présente les différentes facettes de la commune

Film « Prangins Prix Wakker » pour promouvoir la commune sur les réseaux sociaux en partenariat avec l'Office du tourisme du district de Nyon (Nyon Région Tourisme).

ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Rencontres avec les acteurs de proximité (Haleon, Denogent, Directrice du Musée national, acteurs des commerces du centre du village, agriculteurs, etc.)

Soutiens aux initiatives citoyennes de proximité qui permettent les circuits courts

Promotion touristique

Vidéo: Jubilé 5 ans Prix Wakker Prangins



Vidéo Bienvenue à Prangins



4/ Mobilité douce et environnement: *Prangins accompagne*

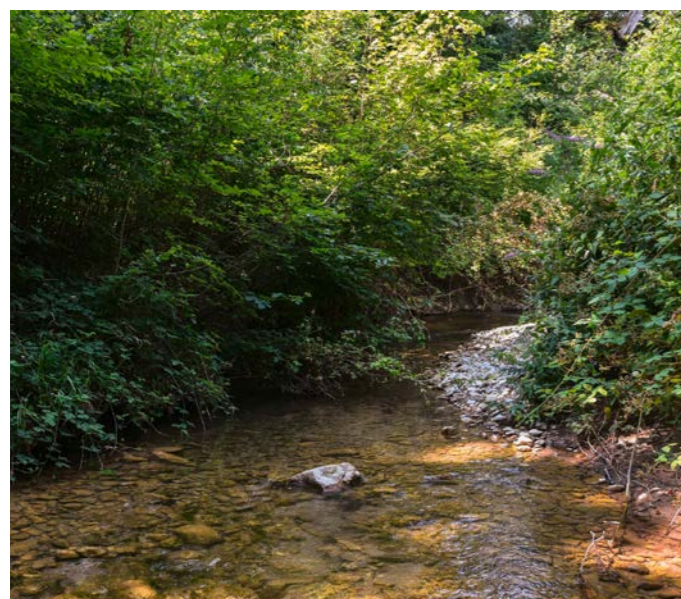
Accompagner la croissance de mesures ambitieuses en faveur de la mobilité douce et de l'environnement de concert avec les communes voisines



Zones à vitesse modérées sur l'ensemble du territoire



Inauguration du pont de la Redoute



Renaturation de la Promenthouse



Gestion différenciée des espaces verts

Bilan de législature 2021-2026

MOBILITÉ DOUCE

Planification de la mobilité: zones à vitesse modérée & catalogue de mesures en faveur de la mobilité douce

– Etude terminée fin 2022 – Mise en œuvre dès 2023:

ZONES A VITESSE MODÉRÉE

Introduction des zones sur l'ensemble du territoire terminée en 2026 (il ne reste que le chemin de Coutelet à passer en zone 30 km/h)

MESURES EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ DOUCE

Liaison piétonne vignes de la Banderolle-Route de Lausanne effectuée (Mesure 1)

Création servitude passage à pied/vélo site de l'hôpital effectuée (Mesure 13)

Autres mesures effectuées dans le cadre des travaux de la route de Lausanne hors localité ou abandonnées

Mesures d'agglomération en faveur de la mobilité douce

REQUALIFICATION DE LA ROUTE DE LAUSANNE (RC1 ou Route du Lac)

En localité: Début des travaux en mai 2026

Hors localité: Crédit d'étude accepté en 2023

Autres

PONT DE LA REDOUTE: Inauguration en juin 2023

BIODIVERSITÉ

RENATURATION DE LA PROMENTHOUSE: Crédit d'étude déposé en 2023

ATELIERS: Sensibilisation à la « biodiversité »

SUBVENTIONS: Subventions en faveur de la biodiversité proposées dès 2023

PLANTES INVASIVES: La lutte contre ces plantes a été renforcée

POLLUTION LUMINEUSE: Une Stratégie globale de gestion de l'éclairage public a été développée pour réduire la pollution lumineuse et offrir à la population une ambiance nocturne plus chaleureuse. Elle est graduellement mise en place

GESTION DIFFERENCIÉE DES ESPACES VERTS: Une Stratégie globale de gestion des espaces verts en faveur de la biodiversité a été développée. Elle est graduellement mise en place

INVENTAIRE DES NICHEURS EN BÂTIMENT: Un état des lieux accompagné d'un plan d'action de préservation et de renforcement de ces espèces a été développé

INVESTIGATION DE LA VALEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET PAYSAGER: Mise à jour afin d'introduire le recensement des arbres remarquables situés sur territoire pranginois

PROTECTION DU PATRIMOINE ARBORÉ: Nouveau règlement sur les arbres terminé

EAUX

Transition vers la STEP de Nyon acceptée. Travaux dès mai 2026

Nouveau Règlement sur les eaux entré en vigueur. Renforce la perméabilité du sol

Amélioration du collecteur eaux claires effectuée sous le château

Projet intercommunal de plan général d'évacuation des eaux (PGEE) entré en phase pilote en 2025

DÉCHETS

RESSOURCERIE: Création d'une « Ressourcerie » à la déchetterie

ATELIERS: Sensibilisation au tri des « Déchets » et journées « clean-up day »

5/ Administration efficiente, numérique et finances saines : *Prangins optimise*

Promouvoir une administration efficiente à l'écoute des citoyens, accélérer la transition numérique et maintenir les équilibres financiers



Présentation publique du Plan d'affectation communal



Atelier participatif Plan d'affectation communal



Atelier participatif éclairage public



Apéritif servi par la Municipalité au 1^{er} août



Apéritif jeunes retraités

Bilan de législature 2021-2026

PROCESSUS DE COMMUNICATION

PRANGINS INFO: 2 parutions par année du journal des Autorités

SITE DE LA COMMUNE: Présente les missions & disponibilités des services, les activités politiques, le guichet virtuel, etc...

RÉSEAUX SOCIAUX: Information régulières sur le compte Instagram et la page Facebook

PILIER PUBLIC: Les informations sont aussi postées sur le site de la Commune

FILM ET CAPSULES SUR LA COMMUNE

Film « Bienvenue à Prangins » présente les différentes facettes de la commune

Film « Prangins Prix Wakker » pour promouvoir la commune sur les réseaux sociaux en partenariat avec l'Office du tourisme du district de Nyon (Nyon Région Tourisme).

RENCONTRES MUNICIPALITÉ & MANDATAIRES, PARTENAIRES ET CITOYENS: Séances d'échanges régulièrement organisées sur des sujets spécifiques

MANIFESTATIONS ANNUELLES DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES AVEC LA POPULATION: Chaque année, six manifestations sont organisées: apéritif du 1^{er} août, apéritif de la fenêtre de l'Avant, apéritif des jeunes retraités, repas des aînés, etc.

ATELIERS ET PRÉSENTATIONS: Prévention criminalité, initiations aux premiers secours, soirées proches aidants, information sur l'électromobilité, ateliers sur le Plan d'affectation communal (PACom), marche exploratoire nocturne et ateliers sur le thème de l'éclairage public, sur le défi climat, etc.

COMMISSION CONSULTATIVE DES PROJETS MUNICIPAUX: Créée en 2021.

Instrument de consultation de 6 citoyens lors de l'élaboration de certains projets

ADMINISTRATION EFFICIENTE

ORGANISATION DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE: En début de législature l'organisation des services a été optimisée et les missions des 10 services définies

SUIVI DES PROJETS POUR LA COMMUNE ET SES HABITANTS: Instauration d'une planification des projets projetés pour la législature et du plan des préavis et des dépenses d'investissement associées qui l'accompagne, suivi régulier de l'avancement de ces projets mis en place, collaboration interservices renforcée

RÈGLEMENT DE LA MUNICIPALITÉ: A été consolidé

GUIDE PRATIQUE POUR LES COLLABORATEURS: Créé en 2022

GUICHETS: Optimisation des ouvertures et guichet « virtuel » renforcé

GESTION INTÉGRÉE DES DOCUMENTS PAPIERS/NUMÉRIQUES: Finalisée

RÈGLEMENT DU PERSONNEL: Nouveau règlement entré en vigueur en 2023

POLITIQUE DU PERSONNEL 2021-2026: Optimisation des processus (création d'une grille salariale, évaluations, santé et sécurité au travail, télétravail, etc.)

FINANCES SAINES

PLAN DES PRÉAVIS ET DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT ASSOCIÉES: Suivi des sources du financement (impôts ou taxes affectées) des projets du programme de législature

FICHES D'INVESTISSEMENT: Intégrées au sein des préavis municipaux dès 2024

PASSAGE AU NOUVEAU MODÈLE COMPTABLE DE DEUXIÈME GÉNÉRATION: Comporte un nouveau plan comptable et des recommandations pour la comptabilisation. Budget 2026 élaboré sur MCH2

SYSTÈME D'INFORMATION

Une migration du parc informatique du prestataire Infolog vers un nouveau gestionnaire système informatique a eu lieu en 2022

Échos du Conseil Communal

Léo DURGNAT

Président du Conseil
Communal de Prangins

Chères Pranginoises,
Chers Pranginois,

La présidence tournante du conseil communal est assurée par mes soins depuis le 1er juillet 2025. J'y représente l'Alternative Pranginoise, groupe minoritaire de l'assemblée à tendance écologique et sociale. Il est parfois intimidant de présider une assemblée dont on est soi-même le benjamin. Toutefois, la détermination nécessaire à l'accomplissement de ce rôle provient du message suivant, que j'adresse à vous toutes et tous:

Les jeunes femmes et hommes sont déterminés à faire entendre leur voix pour un avenir juste et solidaire, avec compétence et responsabilité, mais également humilité. Au-delà des jeunes, chacun et chacune a sa place dans notre société et dans notre village. Que vous soyez homme au foyer, étrangère,

ouvrière, banquier, chômeur ou retraitée, vous avez la légitimité de participer à la prise de décision. Faites-le ou d'autres le feront à votre place!

Ce message est d'autant plus important que le recrutement pour les récentes élections communales a été difficile pour tous les groupes. La représentativité laissera d'ailleurs une nouvelle fois à désirer durant la prochaine législature puisque les résultats ne donnent qu'un tiers de femmes élues au conseil communal et qu'une seule élue à la Municipalité.

Dans un contexte international dramatique, permettez-moi de vous résumer les actualités tranquilles mais néanmoins importantes pour notre village du conseil communal. En octobre 2025, l'assemblée a approuvé un crédit de 2,1 millions pour la transformation du terrain principal des Abériaux en terrain synthétique. Ceci permettra une utilisation plus étendue pour les nombreux usagers et usagères. Les travaux sont en cours. Lors de sa séance du 22 avril, le conseil a adopté quatre nouveaux règlements concernant l'attribution de subventions: pour les

projets privés en faveur de la nature et de la biodiversité, pour l'accueil parascolaire des enfants du primaire et secondaire, pour les transports publics et enfin pour les jeunes sportifs et sportives d'élite. Le conseil a également décidé d'accorder sa confiance à la Municipalité en validant sans discussion le PACom (Plan d'affectation communal). Enfin, lors de sa dernière séance, le conseil a validé un crédit de 2,5 millions pour le rachat du bâtiment abritant le Café des Alpes qui passe donc en mains publiques

Pour conclure, je vous encourage donc à participer autant que possible et par tous les moyens existants (pétition, initiative, référendum, lettre au conseil, ...) au processus de décision dans notre commune et vous souhaite par la même occasion un très bel été.

Autorités politiques élues pour la législature 2026-2031 qui débute au 1^{er} juillet 2026

Municipalité:

Jean de Wolff, Syndic – Entente Pranginoise
Alice Durnat-Lévi – Alternative Pranginoise
Jean-Marc Bettems – Alliance libérale de Prangins
Blaise Cartier – Entente Pranginoise
Peter Dorenbos – Alliance libérale de Prangins

Conseil communal:

Entente Pranginoise - 25 sièges
Alliance libérale de Prangins - 21 sièges
Alternative Pranginoise - 14 sièges

Impressum

Editeur:

Municipalité de Prangins

Coordination:

Secrétaire municipal, Basile Kaiser et
secrétaire municipale adjointe, Laura Sinner

Contact: greffe@prangins.ch

Web: www.prangins.ch

Graphisme & impression:

BSR Imprimeurs SA – 1196 Gland



PRIX WAKKER 2021

PRANGINS

PATRIMOINE SUISSE